



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CENTRE TARN

2023-118

Séance du 19 décembre 2023 à 20 h 30

L'an deux mille vingt-trois, le mardi dix-neuf décembre à vingt heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Centre Tarn, convoqué le quatorze décembre, s'est réuni à Réalmont au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE, Président.

Nombre de Membres

Afférents au CC : 36

En exercice : 24

Ayant pris part à la
délibération : 31

Présents : Monsieur Sylvian CALS, Monsieur Serge BOURREL, Monsieur Hervé BOULADE, Monsieur Rémy ROUQUETTE, Monsieur Claude ROQUES, Monsieur Christophe MOREL, Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Monsieur Jean-François COMBELLES, Madame Marie-Line CLUZEL, Madame Isabelle CALMET, Monsieur Jean-Claude MADAULE, Monsieur Frédéric GAU, Monsieur Henri VIAULES, Madame Françoise HOULES, Monsieur Pascal THIERY, Monsieur Alain BOYER, Madame Véronique LACROIX, Monsieur Jean-Michel LOPEZ, Madame Véronique MARAVAL, Monsieur Éric THIELE, Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE, Monsieur Pierre CALVIGNAC, Monsieur Bernard TROUILHET, Madame Anna CALS.

Excusés donnant procuration : Madame Isabelle SOULET donnant procuration à Madame Anna CALS, Monsieur Alain BARRAU donnant procuration à Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE, Monsieur Alain HERNANDEZ donnant procuration à Monsieur Serge BOURREL, Madame Marie-Claude ROLLAND donnant procuration à Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Monsieur Jean-Pierre LESCURE donnant procuration à Madame Marie-Line CLUZEL, Madame Nadège BARTHE DE LA OSA donnant procuration à Madame Véronique LACROIX, Madame Nathalie FABRE donnant procuration Pierre CALVIGNAC.

Excusés : Madame Sylvie BASCOUL, Madame Ambre SOULARD, Monsieur Raoul DERUS, Madame Sarah TRENTI, Madame Virginie BOU.

Secrétaire de Séance : Monsieur Jean Michel LOPEZ.

Objet de la délibération : Compétence « Eau » - Demande d'extension du périmètre d'intervention du Syndicat Mixte d'Aménagement Hydraulique du Dadou à l'ensemble du territoire de la Commune de Réalmont

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée qu'en matière d'alimentation en eau potable, la Commune de Réalmont est à ce jour pour partie desservie par le Syndicat Mixte d'Aménagement Hydraulique (SMAH) du Dadou et pour partie gérée en régie par la Communauté de Communes qui se fournit auprès du SMAH du Dadou (convention d'achat-vente en gros d'eau potable).

Afin de régulariser cette situation particulière et de contribuer à la rationalisation et à la professionnalisation du service public de l'eau, il est proposé de demander au SMAH du Dadou d'étendre son périmètre d'intervention à l'ensemble du territoire de la Commune de Réalmont.

Dès que cette extension sera devenue effective, il sera mis un terme à la convention d'achat-vente d'eau potable en gros passée avec le SMAH du Dadou et à la convention de mise à disposition de service suite au transfert de la compétence « Eau » passée avec la Commune de Réalmont.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, demande au SMAH du Dadou d'étendre son périmètre d'intervention à l'ensemble du territoire de la Commune de Réalmont et autorise Monsieur le Président à signer toutes pièces afférentes à la présente décision.

Ainsi fait et délibéré à Réalmont, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,

Le Président,

Jean-Luc CANTALOUBE

Le Secrétaire de séance,

Jean-Michel LOPEZ

Communauté
de Communes
Centre Tarn